

Littoral : inquiétude chez les professionnels bonifaciens

Alors qu'une manifestation est organisée aujourd'hui à Porto-Vecchio pour le maintien des autorisations d'occupation temporaire (AOT), une association vient de voir le jour dans la cité des falaises pour porter la voix des acteurs locaux

Ils sont une quinzaine en tout, installés à Bonifacio. Loueurs de bateaux, professionnels des sports de glisse ou de plongée, restaurateurs ou paillottiers.

Point commun avec nombre de leurs confrères partout sur l'île ces jours-ci, ils sont inquiets face aux évolutions de la réglementation et se demandent si leur activité va pouvoir se poursuivre

de manière pérenne et sereine.

Depuis quelques jours à peine, ils ont choisi de s'unir de manière formelle et de créer l'association des acteurs du littoral et de la mer.

"Pas pour aller faire la guerre à l'État, mais pour défendre nos intérêts et faire vivre ce que l'on a créé et qui nous fait vivre", explique le président, Nicolas Tourscher, qui est à

l'initiative, avec Cristelle Baud, de la création de l'association.

"Avoir les bonnes informations"

"Pas un engagement virulent, mais une entité pour communiquer", cette dernière, selon ses statuts, a pour objet "d'identifier, de représenter, de protéger et d'informer les acteurs du littoral et de la mer". Une idée qui a réellement commencé à germer dans la tête de ses instigateurs à l'automne dernier.

"Nous avons reçu des courriers par rapport aux autorisations d'occupation temporaire (AOT), nous demandant de nous mettre en conformité avec le P.L.U. Nous avons donc sollicité un rendez-vous avec le maire à l'automne, puis un second en début d'année, et avons finalement choisi de nous regrouper pour mieux faire entendre notre voix et avoir une entité avec laquelle communiquer avec l'État. Nous espérons que cela nous permettra d'avoir les bonnes

informations car pour le moment, les choses restent assez nébuleuses", estime Cristelle Baud.

Pour ces professionnels, c'est avant tout le souci de la pérennisation des différentes structures économiques qui est en jeu. "Nous avons nos affaires parfois depuis très longtemps, et avons énormément investi, tant financièrement que sur le plan personnel. Qu'il faille se mettre en conformité avec le Padduc et autres, oui, mais il faut qu'on nous laisse le temps de nous retourner, d'amortir ce que nous avons investi, et à mon sens, cela peut demander dix à quinze ans", juge Nicolas Tourscher, qui s'inquiète aussi pour "les familles que cela met en danger, nos salariés et toute l'économie qui en découle".

Alors qu'une manifestation et une journée ville morte sont organisées à Porto-Vecchio aujourd'hui pour cette même problématique - "et nous serons présents pour soutenir le collectif porto-vecchiais" - les professionnels



Corinne Serra, Cristelle Baud et Nicolas Tourscher font partie des instigateurs de l'association des acteurs du littoral. / DIOC C-M



Des activités comme le paddle, ici à Piantarella, pourraient disparaître si les AOT ne sont pas renouvelées. / ARCHIVES A. P.

bonifaciens attendent toujours leur AOT pour la saison 2019. "On les reçoit assez tard habituellement, c'est vrai. Mais cette année, il était prévu que nous les ayons fin mars au plus tard. Or, nous n'avons toujours rien. À quelques semaines d'ouvrir

nos structures, nous sommes encore dans l'incertitude. Nous avons commencé à nous préparer pour accueillir nos clients, mais dans un mois, tout ce travail peut être remis en cause", s'inquiète Cristelle Baud.

SANDRINE ORDAN